



FORMULAIRE C15

Modèle d'autorisation d'utilisation d'un sigle déjà utilisé au niveau communal lors des élections du 14 octobre 2012 (22bis, §4, alinéa 4, du Code électoral communal bruxellois)

Commune :

Dénomination de la liste :

Sigle de la liste :

Identité des élus de cette liste le 14 octobre 2012 :

	Nom	Prénom	candidats en 2018 ¹	signature marquant l'accord pour l'utilisation du sigle dans le cadre des élections communales du 14 octobre 2018.
1.				
2.				
3.				
4.				
5.				
6.				
7.				
8.				
9.				
10.				
...				
...				

Parmi les² candidats-élus le 14 octobre 2012 dans la commune de,³ d'entre-eux, qui sont candidats en 2018, marquent ci-dessus leur accord pour l'utilisation de ce sigle par la liste lors du scrutin communal du 14 octobre 2018.

Ces signataires représentent au moins les 2/3 des élus de la liste le 14 octobre 2012 et à nouveau candidats lors des élections communales du 14 octobre 2018.

Fait à, le | | | . | | | . 20| | |

¹ Cocher les élus à nouveau candidats.

² Indiquer le nombre d'élus que la liste a obtenu en 2012.

³ Indiquer le nombre de ces élus en 2012, qui sont à nouveau candidats en 2018, qui marquent leur accord .